Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
4 Canal et Decatur.
5 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Baronne.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Premi re, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur,
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rochebiave.
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad,
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 6me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St. Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N.Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 AvenueLouisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Cheatnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St Charles
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. B. B. et av. Carrollton.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Goulette Liberia, Wilcox..... partie 16 juil.
Steamship Eldorado, Pres.ect ..parti 13 aout.
Steamship Proteus, Gager.....—parti 16 aout.
BALTIMORE.
Steamship Gottfried Shenker Harevich 9 aout.
PHILADELPHIE.
Steamship Oriel, Maddrell..... ..parti 9 aout.
LIVERPOOL
Steamship Alexandrian, Bruce...parti 12 aout.
Steamship Jamaican, Highton.. parti 8 aout.
Steamship Floridian, Jinks.....parti 24 juil.
Steamship Chancellor, Whitson...p 24 juil.
Steamship Louisianian, Edwards parti 20 juil.
Steamship Texan, Lund..... parti 26 juin.
Steamship Capella, McKee.....parti 1er juil.
Steamship Costa Rican, Woodwards 16 juil.
Steamship Nicaraguan, Hopkins....parti 7 aout.
LONDRES.
Steamship Jamaican, Highton.... parti 1 aout.
Steamship Cayo Romano, Widgery parti 30 juil.
COPENHAGUE.
Steamship Alabama, Gotschs ....parti 4 aout.
SWANSEA.
Steamship Asia, Tydemore.....parti 7 aout.
BARRY
Steamship Montcalm, Evans....parti 26 juil.
Steamship Isabdina, Ashby ....parti 7 aout.
Steamship Inchkeith, Mayor .....parti 7 aout.
BORDEAUX.
Steamship Ontanedo, Machetaveparti 11 juin.
OPORTO.
Barque Elsa.....parti 21 juil.
PORTO AMPEDOCLE.
Steamship Regina Elena.....parti 2 juil.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Canarias——en.... parti 5 aout.
Steamship Roma, Sterra..—.. parti 31 juil.
AALBORG.
Steamship Florida, Koch.....parti 28 juil.

CHARTE

De la "Art Material and Photo Supply Co. (Limited)".

AOUT 1902.

Etats-Unis d'Amérique.
Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu qu'en ce onzième jour du mois d'août, de l'année Dominicale mil neuf cent deux, et de l'Indépendance des Etats-Unis la cent vingt-septième

Par devant moi, Ernste Vidrine, notaire public, dûment commissionné et qualifié dans et pour la paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans, y résidant, et en présence des témoins ci après nommés et soussignés, ont personnellement comparu les différentes personnes soussignées, lesquelles ont déclaré que voulant bénéficier des dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane concernant l'organisation des corporations, portion sérieusement de l'acte No 36 de l'Assemblée Générale, elles s'étaient entendues et avaient convenu, et en présence de ceux qui se trouvaient là convenaient et s'engageaient mutuellement, aussi bien que toutes personnes qui pourraient dans la suite s'y associer avec elles, à se unir et constituer une corporation et un corps politique légal, dans le but et dessein proposé, et d'après les conventions et stipulations suivantes, à savoir:

ARTICLE 1er.

Le nom et titre de la corporation sera la "ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY, LIMITED. Sous ce nom ladite corporation existera et aura droit de succession pendant une période de cinquante ans à dater de la présente, pour contracter, poursuivre en justice et être poursuivie, pour faire et mettre en usage un sceau de corporation, et pouvoir y apporter des changements ou le briser à volonté; pour garder en fief ou autrement, pour recevoir, louer, acheter aliéner et transporter, aussi bien qu'hypothéquer les propriétés à la fois immobilières et personnelles, pour émettre en conséquence, des actions et bons; de nommer tels administrateurs, directeurs, officiers et agents que réclameront les intérêts de ladite corporation, et d'établir les lois particulières, règles et statuts qui seront jugés nécessaires et convenables pour la direction de ladite corporation, et qui pourront être changées ou amendées à volonté; et de faire en cela tout en général tous actes convenables et nécessaires pour mener à bien et exécuter les desseins de cette corporation.

ARTICLE II.

Le domicile de ladite corporation sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et toute citation en cette procédure légale sera signifiée au président, ou en son absence, à n'importe quel autre officier de la corporation.

ARTICLE III

L'objet de cette corporation, le but dans lequel elle est formée, et la nature générale des affaires qui seront faites par elle, sont ici déclarés et ainsi spécifiés: établir et conduire un commerce général consistant en cadres, photos, cameras, peintures, gravures, bric-à-brac, articles de fantaisie, et en général toutes choses se rattachant ou appartenant au commerce de fournitures de matériaux pour photographes.

ARTICLE IV.

Le Fonds ou Capital de ladite Corporation est par ceci fixé à la somme Dix Mille Dollars, divisés en Deux Cents Actions de Cinquante Dollars en pair ch'acune, lesdites actions seront payées en espèces et pas en dessous du pair, à l'époque de la souscription; ou les mêmes peuvent être émises, pas à moins du pair, en payement de propriétés réunies ou acquises par ladite corporation, pour travail entendu ou argent reçu; ou lesdites actions peuvent être vendues, pas à moins du pair, par tels montants et sommes de fois que pourra décréter le bureau des directeurs. Lorsque corporation commencera les affaires dès que cinquante actions auront été souscrites. Des certificats d'actions payées en plein et non imposables seront délivrés à chaque souscripteur pour le montant payé par lui. Aucun transfert d'actions ne pourra être effectué que sur les livres de la compagnie, et la corporation ou les actionnaires auront le droit d'option ou de préférence pour acheter toutes actions disponibles.

ARTICLE V.

Les pouvoirs de cette corporation seront dévolus à un Bureau de Directeurs devant être composé d'au moins trois actionnaires qui seront élus annuellement au scrutin le premier lundi de janvier, à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but, après dix jours de notice envoyée à chaque actionnaire ou déposée à son lieu de résidence. Deux membres du Bureau des Directeurs constitueront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires. Les vacances produites dans le Bureau des Directeurs avant l'expiration du terme seront remplies par les autres membres. Le Bureau des Directeurs élira à sa première réunion un Président, un Vice-Président et un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas nécessairement un actionnaire et qui exercera les devoirs de sa charge aussi omnet sous la direction du Bureau des Directeurs, et sera révocable à leur gré.

ARTICLE VI.

Cette charte prendra effet immédiatement. Quand cette corporation sera dissoute par limite de durée ou autrement, ses affaires seront liquidées par des commissaires nommés par le Bureau des Directeurs dans ce but, lesquels resteront en fonctions jusqu'à liquidation complète des affaires de la compagnie

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou amendé, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actionnaires convoqués dans ce but, présents ou représentés par des fondés de pouvoir, à une réunion générale des actionnaires, après avis de ladite réunion pendant trente jours dans un des journaux quotidiens publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE VIII

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des obligations de cette corporation, pour davantage que la balance due sur ses actions; ni aucun vice de forme dans son organisation n'aura l'effet de rendre nulle cette charte, ni d'imposer à actionnaire à une responsabilité autre que la balance due ou pouvant être due sur leurs actions.

ARTICLE IX.

Les personnes ci après nommées sont par la présente déclarées et désignées pour constituer le premier Bureau des Directeurs, et ils resteront en fonctions jusqu'au premier lundi de janvier 1904, et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qualifiés. Dr Roger de Montluzin, Kenneth V. Richard et Eugène Daverdin, avec ledit Dr Roger de Montluzin comme Président, et Kenneth V. Richard comme Vice-Président. Le Secrétaire et Trésorier sera nommé par le Bureau des Directeurs, comme il est dit plus haut.

Ainsi fait et arrêté dans mon bureau de notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année écrits plus haut, en présence de MM. Edward Keena et Andrew Moonan, témoins compétents qui ont apposé leurs noms avec lesdites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Originalement signé:

EDWARD KEENA, R. de MONTLUZIN,
ANDREW MOONAN, K. V. RICHARD,
EUG. DAVERDIN.

ERASTE VIDRINE,
notaire public.

Moi, soussigné, député recorder des hypothèques, dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci dessus de la ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY, Limited, a été ce jour enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse, livre 723, folio ——

En foi de quoi j'appose ma signature, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce deuxième jour d'août 1902.

Signé: EMILE LEONARD,
Député-recorder des hypothèques.

Moi, soussigné, notaire public dans et pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans, certifie par le présent que l'acte ci-dessus est une copie fidèle et correcte de l'acte original d'incorporation de la ART MATERIAL AND PHOTO SUPPLY COMPANY, Limited, et du certificat du Député-Recorder des hypothèques pour cette paroisse, y annexés.

En foi de quoi j'y ai signé mon nom et appposé mon sceau officiel, ce deuxième jour d'août 1902.

ERASTE VIDRINE,
14 aout—1m,jeudi Notaire public.

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE

JOLIS MEUBLES ET PIANO

Au No 632 rue Gravier,
ENTRE ST-CHARLES ET CAMP,

Lundi, 8 septembre 1902, à 10 A. M.

Il sera vendu sous l'acte 167 de 1894 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour satisfaire l'emmagasinage, l'assurance et autres frais sur meubles consignés par William Hoyle, pour parties inconnues mais supposé d'être W. T. Watermen, pour le compte de qui cela peut concerner, à savoir:

Plane droit, meubles de chambre à coucher et de salle à manger, tapis, matelas, stores de fenêtres, descentes de lit, vaisselle, machine à coudre, livres, chaises de Vienne, literie, etc.

Ce dit jour—Immédiat. Pas de limite
FITZPATRICK & LAMBERT, Encanteurs,
Bureau 26½ rue Commerce.
28 aout—28 31—sept 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Faisant l'encoignure des rues Laurel (sur laquelle elle mesure 61') et Joséphine (sur laquelle elle mesure 109'), appartenant de bons loyers.

Commercial Savings Bank of New Orleans vs Joseph Staub et Ella Staub.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 239—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot No 19 sur un plan original du faubourg Lavondais, borné par les rues Josephine, St André, Laurel et Constance, désignés par les Nos Quinze et Seize sur un plan dressé le 2 avril 1831. D'après lesdit devis chacun des lots sont contigus et mesurent à savoir: lot No Quinze mesure 6 mètres et un pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent pieds; et lot No Seize formant l'encoignure des rues Laurel et Josephine a trente pieds de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur et face à la rue Josephine et trente-deux pieds neuf pouces de largeur sur la ligne de fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante.
22 aout—22 29—sept 5 12 19 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de "Propriété d'Eglise".

Sur la rue Howard, entre les rues Philip et Jackson.

Touzalin Lane and Building Company vs Fifth Regular Baptist Church (de la Nouvelle-Orléans).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,882—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Allen, Roman, Prytanée et Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds dix pouces et onze lignes de face à la rue Allen, trente trois pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond, sur cent trente-trois pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 et cent trente trois pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
16 août—16 19 22 29—sept 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 811 rue Marais, entre les rue Ste Anne et Dumaine.

Augustin Marchal vs Mme Marie Remelagi

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 68,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Howard, Liberté, Philip et Jackson, désigné comme lot No 22 dans l'îlot No 21 sur un plan dressé par Chas F. Zimple, daté le 10 février 1882 et déposé en l'étude de Wm Bouvet, ancien notaire, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Howard sur cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
22août - 22 23 29—sept 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Troisième District.

Portant les numéros 1810 et 1812 de la rue Allen, entre les rues Roman et Prieur.

Marcel Bernard vs Mme Cécile Thompson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,345 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Allen, Roman, Prytanée et Nouvelle-Orléans, mesurant trente pieds dix pouces et onze lignes de face à la rue Allen, trente trois pieds huit pouces et une ligne de largeur dans le fond, sur cent trente-trois pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du lot No 3 et cent trente trois pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Villaret, avocat pour le plaignant.
22 août—22 29—sept 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 424 rue Joséphine, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Flora Stevens vs Mme Winifred Burke veuve de Charles Stevens et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,295 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, JEUDI, 25 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 9, dans l'îlot borné par les rues Jackson, Joséphine, Tchoupitoulas et Rousseau, mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine par soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé par E. Montheusan, voyer, daté le 18 janvier 1847, déposé comme plan No 7 dans le livre de plans No 1, étude des archives de J. B. Macarty, alors recorder de la paroisse de Jefferson, en cet Etat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Howard E. Upton et John B. Upton, avocats pour la plaignante.
22 août—22 29 29—sept 5 12 19 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PROPRIETE

Portant le No municipal 1232 rue Ste Anne, entre les rues Urquhart et Bourbon.

Succession de C. H. Miller vs Veuve C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 67,990—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Gravier et Union, Ste Anne et Urquhart, mesurant trente pieds de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, laquelle façade commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la rue Urquhart.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Gravier et Union, Ste Anne et Dumaine, étant le tiers du lot No trois et une partie du lot No deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, commençant trente trois pieds de face à la rue Marais sur quatre vingt seize pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier, avocat pour le plaignant.
26 juil—26—août 1 8 15 22 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Christian Schopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 61,062—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. H. C. Wenck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest J. Wenck, avocat.
22août—23 27—1 sept

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,749—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Viola Patterson, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Fitzhe & Labatt, avocats.
21 août—21 25 30

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51 780—Division A — Attendu que Harvey Wilbur Smith a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu M. A. Dauphin, décédé intestat; avis est par le présent Journal à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite requête. Par ordre de la Cour —THOMAS CONNELL, Greffier
19 août—19 23 28

Succession de Margaret Maney, femme de George Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54 406—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Smith, administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — F. J. Pelle, avocat.
21 août—21 26 30

L'ABEILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS
Journal Quotidien
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
—Paraissant le—
SAMEDI MATIN
—ET—
Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:
Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;
Un Bulletin Maritime;
Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

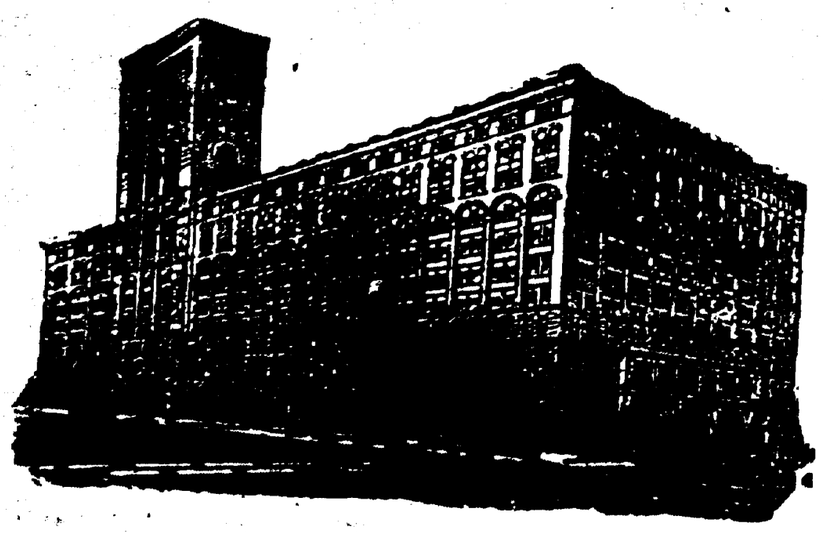

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.
Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.
La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.
Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.
L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company.